

Cote du document: EB 2008/95/INF.8
Date: 28 janvier 2009
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Discours de clôture
du Président
du Fonds international
de développement agricole,
M. Lennart Båge,
à la quatre-vingt-quinzième session
du Conseil d'administration

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quinzième session
Rome, 15-17 décembre 2008

Pour: **Information**

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Je voudrais maintenant résumer nos délibérations et rappeler brièvement les décisions adoptées lors de la présente session.

Le Conseil d'administration a débuté ses travaux par l'examen du programme de travail, du mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) et des budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2009 (document EB 2008/95/R.2 et son additif, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2008/95/R.2/Rev.1). Le Conseil a félicité les Comités d'audit et d'évaluation pour leur examen des propositions présentées, qui facilite les délibérations (documents EB 2008/95/R.3 et EB 2008/95/R.5 respectivement).

Le programme de travail du FIDA proposé pour 2009 a été approuvé par le Conseil à un niveau cible de 715 millions d'USD, sous réserve de la disponibilité de ressources, soit une augmentation de 10% par rapport au programme de travail pour 2008.

Les Administrateurs se sont félicités de la plus grande clarté du document et ont accueilli favorablement la proposition relative à la présentation d'un budget unique à l'avenir. Tout en prenant acte de l'augmentation des ressources allouées aux opérations, ils ont exhorté la direction à redoubler d'efforts pour aligner les coûts sur la contribution aux résultats. La direction s'est engagée à aller de l'avant sur la voie de l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacités, notamment à travers le processus de réforme des ressources humaines.

Le Conseil a ensuite approuvé un MFDP pour un montant total de 41,98 millions d'USD.

Après avoir examiné les budgets administratif – à hauteur de 73,33 millions d'USD – et d'investissement – à hauteur de 4,08 millions d'USD – proposés par le Fonds pour 2009, le Conseil a autorisé leur présentation à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs. Les Administrateurs ont reçu l'assurance que leurs observations seraient dûment prises en considération, y compris s'agissant du taux d'inflation élevé enregistré actuellement et des effets que celui-ci pourrait avoir sur les propositions futures.

Enfin, le Conseil a examiné le programme de travail et le budget administratif du Bureau de l'évaluation (OE) pour 2009, qui s'élève à 5,85 millions d'USD, et a recommandé sa présentation à la prochaine session du Conseil des gouverneurs. Le Conseil a également approuvé les priorités et la réserve d'évaluations au niveau de l'institution qui seront réalisées par OE au cours des années à venir.

En réponse aux demandes émises par un certain nombre d'Administrateurs, il a été précisé que les conclusions de l'évaluation conjointe réalisée avec la Banque africaine de développement (BAfD) sur le développement agricole et rural en Afrique seraient communiquées à la direction et aux gouvernements concernés en mars 2009, avant que l'évaluation ne soit présentée au Conseil. D'ici là, un rapport intérimaire sera publié. En outre, le Conseil a été informé que les travaux relatifs à l'évaluation de l'égalité entre les sexes débuteraient à la mi-2009¹, alors que la politique du FIDA en matière d'évaluation ferait l'objet d'un examen par les pairs, qui devrait démarrer début 2009.

Sous le point de l'ordre du jour relatif à l'évaluation, le Conseil a tout d'abord noté et entériné les rapports du président du Comité de l'évaluation sur les cinquante-troisième (document EB 2008/95/R.5) et cinquante-quatrième sessions du Comité ainsi que sur la session informelle tenue le 5 décembre 2008 (document EB 2008/95/R.6).

¹ Lors de la cinquième session de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, il a été convenu que le Conseil d'administration examinera la nécessité d'élaborer une politique institutionnelle et une stratégie de mise en œuvre en matière d'égalité entre les sexes dès que l'évaluation de la performance du FIDA en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes, menée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA en 2009, sera finalisée.

Les Administrateurs ont ensuite examiné le sixième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) (document EB 2008/95/R.7 et son additif), qui couvre les opérations évaluées en 2007 ainsi que les suites données par la direction aux recommandations du RARI. OE a été félicité pour la qualité du rapport, lequel constitue, tant pour la direction que pour le Conseil, un instrument de gestion important permettant de contrôler la performance des projets et programmes du FIDA et de tirer les enseignements en vue d'améliorer davantage la conception et l'exécution des projets dans le futur. Les conclusions du rapport sont extrêmement encourageantes: tous les projets évalués indiquent des résultats satisfaisants au plan de la performance et des réalisations d'ensemble ainsi que des améliorations notables au plan de la durabilité.

La question des difficultés que soulève la comparaison entre les évaluations de programmes et projets du FIDA et celles d'autres organismes et institutions financières internationales a été largement discutée. Des questions connexes concernant la méthodologie d'analyse ont été abordées. Les membres du Conseil ont reçu l'assurance que, au fur et à mesure de l'enrichissement des données propres au FIDA s'agissant des programmes et projets évalués, les comparaisons devraient elles aussi gagner en précision. Les Administrateurs ont par ailleurs exprimé le souhait que le rapport fasse une plus large place à l'évaluation des avantages directs, suggestion adoptée par OE dans le nouveau Manuel d'évaluation. Le Conseil a ensuite approuvé les thèmes d'apprentissage proposés pour les RARI 2009 et 2010, en espérant avoir la possibilité d'examiner la liste des thèmes d'apprentissage pour les futures éditions du rapport, qui seront présentées en 2009.

Le deuxième rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE), assorti des observations formulées par OE sur ce point, a ensuite été soumis à l'examen du Conseil (document EB 2008/95/R.8 et son additif, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2008/95/R.8/Rev.1). Comme en avait été informé le Conseil lors de sa session de septembre 2008, le rapport sur la performance du portefeuille a désormais été fusionné avec le RIDE afin d'offrir un aperçu exhaustif de la performance du Fonds, au plan tant de l'efficacité en matière de développement de ses programmes que de son efficacité organisationnelle. À l'instar de celles du RARI, les conclusions du RIDE mettent en évidence une amélioration de la performance du FIDA, trois des quatre principaux indicateurs du cadre de mesure des résultats ayant déjà dépassé leurs objectifs pour 2010. Le rapport démontre clairement comment le FIDA a fait face à la nécessité d'élargir son programme de travail et d'améliorer son efficacité en matière de développement et son efficacité organisationnelle et est parvenu à conjuguer quantité et qualité. Les données montrent aussi une progression de l'efficacité organisationnelle sous l'effet de l'amélioration de la gestion et du suivi s'agissant de la planification, des questions financières et des ressources humaines.

Le Conseil a félicité la direction pour la qualité du rapport et a émis plusieurs suggestions d'amélioration dans ce domaine. La direction a réaffirmé que la production du RIDE était un processus en constante évolution et que les observations formulées par les Administrateurs du Conseil seraient prises en considération tout au long de son élaboration.

Concernant l'examen du rapport de situation et du plan d'action relatifs à la présence du FIDA dans les pays, les Administrateurs ont noté avec satisfaction l'impact du renforcement de la présence du FIDA dans les pays, qui a grandement contribué à améliorer la mise en œuvre et la performance des projets; à encourager le partage des savoirs, l'instauration de partenariats, l'alignement et l'harmonisation; et à promouvoir la concertation. Le Conseil a exprimé sa satisfaction face aux résultats d'ensemble d'un engagement plus efficace du FIDA au niveau des pays et d'une appropriation renforcée par ces derniers. Dans ce contexte d'appui élargi, le Conseil a approuvé la proposition d'expansion de la présence du FIDA dans les pays en 2009, telle que formulée dans les paragraphes 57 et 58 du document EB 2008/95/R.9. Le procès-verbal de la présente session mentionnera l'abstention des États-Unis sur ce point.

Un document de séance, distribué lors du Conseil, portait sur les engagements pris par la direction en ce qui concerne la mise en œuvre de la présence dans les pays et l'élaboration d'une politique en la matière, en réponse aux questions soulevées par des Administrateurs lors des discussions. Celles-ci portaient notamment sur les critères et stratégies d'accès et de retrait, sur la présentation d'informations relatives au rapport coûts-avantages des propositions du FIDA en vue de l'élargissement futur de la présence dans les pays et sur la limite de l'expansion des bureaux de pays du FIDA en 2010. Ce document de séance fera partie de la version révisée du rapport de situation et du plan d'action relatifs à la présence du FIDA dans les pays (documents EB 2008/95/R.9 et EB 2008/95/C.R.P.2, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2008/95/R.9/Rev.1).

Après avoir examiné le rapport sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (document EB 2008/95/R.10, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2008/95/R.10/Rev.1), le Conseil a approuvé les contributions proposées pour l'allègement de la dette de la République centrafricaine et du Libéria. Il a également approuvé la présentation, à la prochaine session du Conseil des gouverneurs, du rapport de situation dûment révisé à la lumière des décisions prises par le Conseil.

Le Conseil d'administration s'est penché sur les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) concernant l'Éthiopie (document EB 2008/95/R.11), le Guatemala (document EB 2008/95/R.12), la Guinée (document EB 2008/95/R.13), l'Indonésie (document EB 2008/95/R.14) et le Maroc (document EB 2008/95/R.15). Les observations y relatives seront consignées dans le procès-verbal de la présente session.

Le Conseil a ensuite examiné les ressources disponibles pour engagement à la présente session (document EB 2008/95/R.16 et son additif) et a approuvé le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) pour un montant maximum de 110,5 millions d'USD. Les Administrateurs ont noté que, à la fin 2008, le montant total des ressources additionnelles utilisées en vertu du PEA, sur la base des rentrées nettes escomptées à la fin décembre, était estimé à 753,6 millions d'USD.

Quinze programmes et projets ont été approuvés à la présente session: six en Afrique, cinq en Asie et dans le Pacifique, trois en Amérique latine et dans les Caraïbes, et un au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Les Administrateurs ont pris note du fait que les propositions initialement prévues pour l'Équateur et le Mexique avaient été éliminées de l'ordre du jour afin que le FIDA et les gouvernements concernés puissent poursuivre leurs consultations sur le choix des instruments financiers et techniques les plus appropriés.

Les propositions présentées pour le Swaziland et la République bolivarienne du Venezuela, pour lesquelles les négociations n'avaient pas été finalisées avant leur examen par le Conseil, ont été approuvées sous réserve que les négociations soient conclues dans les six mois à compter de la date d'approbation par le Conseil et que toute variation significative des conditions présentées à la présente session soit portée à l'attention du Conseil lors d'une future session. Le Conseil a par ailleurs noté que les négociations formelles relatives aux propositions présentées pour le Kenya et les Philippines seraient elles aussi conclues au début de l'année prochaine. Dans le cas du Kenya, des modifications mineures ont été apportées à l'accord de prêt existant pour le projet de développement communautaire dans le district de Nyanza Sud; dans le cas des Philippines, le prêt a été octroyé à des conditions intermédiaires, ce qui nécessitera la renégociation des conditions avec le gouvernement.

Le Conseil a reconnu que le programme proposé pour la Mauritanie était extrêmement bien conçu et ciblait les populations les plus pauvres du pays, lequel figure parmi les pays les plus pauvres du monde. Cependant, compte tenu des problèmes importants de gouvernance, et de leur incidence possible sur la durabilité, il a été convenu de renvoyer l'examen du programme à la quatre-vingt-seizième session du Conseil d'administration, en avril 2009.

Le Conseil a également examiné et approuvé les mémorandums du Président pour des modifications apportées à des projets et programmes en Bolivie, au Brésil, à Gaza et en Cisjordanie ainsi qu'au Yémen.

Dix propositions de don ont été approuvées lors de la présente session. Huit d'entre elles au titre du guichet mondial/régional: deux à des centres bénéficiant du soutien du GCRAI, un à la Coalition internationale pour l'accès à la terre et cinq à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI. Un don à la Fondation internationale des peuples du Pacifique Sud a été approuvé au titre du guichet-pays spécifique et un don a été intégré à la proposition de programme pour le Guatemala. Le Conseil a également approuvé le changement de bénéficiaire – de Kenya Gatsby Trust à l'Association africaine de crédit rural et agricole – pour le don relatif au programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale – phase II.

Le Conseil a ensuite examiné le document sur les activités prévues au titre des projets 2008-2009 (document EB 2008/95/R.44) et a pris note des informations relatives aux projets figurant dans la réserve et aux COSOP en préparation et prévus pour 2009.

Le Conseil a pris note du rapport sur la quatrième session de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2008/95/R.45), qui présente une synthèse des délibérations de ladite session.

Concernant les questions financières, le Conseil a tout d'abord examiné les rapports de situation sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2008/95/R.46) et le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2008 (document EB 2008/95/R.47). Le Conseil a pris bonne note de la mise à jour fournie verbalement sur l'état des contributions à la septième reconstitution sur la base des paiements reçus depuis le 30 septembre 2008, qui portent le montant total des paiements reçus à 411 millions d'USD, soit 64% des contributions annoncées.

En ce qui concerne le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2008 et les données actualisées fournies, les Administrateurs ont noté que la performance du portefeuille de placements avait été satisfaisante malgré la conjoncture boursière et que, au 12 décembre 2008, le produit net des placements prévu depuis le début de l'année se montait à 117,6 millions d'USD, soit un revenu net, depuis le début de l'année, de 4,88%. Le Conseil s'est déclaré satisfait de l'exposé oral sur les efforts déployés par le FIDA afin de protéger son portefeuille de placements de tout effet négatif lié à l'évolution des marchés financiers internationaux.

Les Administrateurs ont ensuite examiné le rapport final sur la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA (document EB 2008/95/R.48) et se sont félicités du soutien apporté par le pays hôte, l'Italie, ainsi que par les pays qui ont parrainé les salles de conférences. Le Conseil a approuvé la présentation du rapport final à la prochaine session du Conseil des gouverneurs.

Le président du Comité d'audit a présenté les rapports sur les cent deuxième (document EB 2008/95/R.49) et cent troisième (document EB 2008/95/R.61) réunions du Comité, qui se sont tenues respectivement le 11 novembre et le 11 décembre. Le Conseil d'administration a noté et entériné les rapports rendant compte de l'examen, par le Comité, notamment des suites données aux recommandations de l'évaluation externe de la qualité de la fonction d'audit interne du FIDA, y compris les révisions du mandat et du règlement intérieur du Comité d'audit. Le Conseil a pris acte du fait qu'un examen approfondi dudit règlement serait réalisé par le Comité, dont les résultats seraient présentés au Conseil à sa session d'avril 2009. Le Conseil a par ailleurs approuvé les honoraires du Commissaire aux comptes à hauteur de 180 000 EUR.

Le Conseil est ensuite passé à l'examen des questions relatives à la réforme des ressources humaines, à savoir l'état d'avancement de la réforme (document EB 2008/95/R.60) et la proposition relative à un programme de départ volontaire du FIDA (document EB 2008/95/R.4). Les Administrateurs se sont félicités des

quatre objectifs du processus de réforme, axé sur la mise en place d'effectifs et d'une structure organisationnelle reflétant mieux les valeurs, la mission et les objectifs du FIDA. La proposition relative à un programme de départ volontaire représente une étape importante sur la voie de la réalisation desdits objectifs, à travers l'accélération d'un renouvellement du personnel – en particulier dans les cas de discordance entre compétences, mobilité et motivation. Ainsi, le Conseil a recommandé que le document EB 2008/95/R.4, accompagné du projet de résolution qui y est joint, soit soumis au Conseil des gouverneurs en février 2009, pour adoption.

Le Conseil est ensuite passé à l'examen des révisions des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (document EB 2008/95/R.50). Même si les Administrateurs ont accueilli favorablement l'exercice de mise à jour, un délai supplémentaire a été demandé afin de permettre un examen approfondi. À ce titre, il a été proposé qu'un séminaire informel soit organisé à Rome avant l'examen des Conditions générales à la prochaine session du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration s'est ensuite penché sur le rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (document EB 2008/95/R.51 et son additif). Les Administrateurs ont pris acte des notes de pays pour 2008 et des allocations par pays pour 2009 et ont apprécié les renseignements fournis par les évaluations du cadre sectoriel de développement rural pour 2008 figurant dans l'additif. Le Conseil a également pris acte de l'inclusion d'Haïti et du Libéria parmi les pays bénéficiaires d'allocations en 2009. Le Conseil a approuvé la présentation du rapport, accompagné des notes de pays et des allocations, à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs.

Le premier rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA (document EB 2008/95/R.52) a ensuite été examiné par le Conseil. Les Administrateurs se sont félicités de l'impact positif que les examens de l'amélioration de la qualité et de l'assurance qualité ont sur la conception du projet ainsi que du recensement, dans le rapport, des aspects pouvant encore être améliorés. Certains Administrateurs ont apprécié le fait que l'un des objectifs du processus d'assurance qualité soit, à terme, de parvenir à l'approbation du projet selon le principe de l'«absence d'objection» et espèrent que les rapports à venir iront dans le même sens.

Le Conseil a examiné le rapport du secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (document EB 2008/95/R.53), qui fournit des informations sur les réalisations institutionnelles et opérationnelles de la Coalition ainsi que sur la dernière phase de mise en œuvre de son plan d'action, élaboré sur la base des conclusions de l'évaluation externe menée en 2006. Dans ce cadre, les Administrateurs se sont également félicités de l'accord conclu entre le FIDA et la Coalition internationale pour l'accès à la terre.

Après avoir examiné le rapport de situation relatif au Mécanisme mondial pour 2008 (document EB 2008/95/R.54), les Administrateurs ont noté avec satisfaction l'accent mis sur les complémentarités entre la stratégie retenue par le Mécanisme mondial s'agissant de l'appui aux pays et le Cadre stratégique et le modèle opérationnel du FIDA. Le Conseil a approuvé la présentation du rapport à la prochaine session du Conseil des gouverneurs.

Le Conseil d'administration a recommandé que la demande d'admission à la qualité de membre non originaire présentée par la République des Îles Marshall (document EB 2008/95/R.57) soit soumise au Conseil des gouverneurs pour approbation. Il a ensuite approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs (document EB 2008/95/R.55), modifié afin d'inclure la question des membres non originaires et la proposition de programme de départ volontaire. Le Conseil a pris note du programme des événements pour la prochaine session du Conseil des gouverneurs. Il a ensuite recommandé la présentation du rapport du Comité des émoluments (document EB 2008/95/R.56) au Conseil des gouverneurs et l'adoption par celui-ci du projet de résolution qui y figure.

Le Conseil a approuvé l'invitation de quatre nouveaux observateurs aux futures sessions du Conseil des gouverneurs (document EB 2008/95/R.58). Les dates des sessions du Conseil d'administration en 2010 (document EB 2008/95/R.59) ont également été approuvées. Les Administrateurs ont été informés qu'une version actualisée du document, y compris le calendrier final pour les trois institutions basées à Rome, serait préparée pour la session d'avril 2009 du Conseil d'administration. Enfin, le Conseil a pris note des informations fournies sur Cuba, qui ont été inscrites à l'ordre du jour à la demande de l'Administrateur représentant le Mexique.

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Nous avons été profondément affligés par la triste et terrible nouvelle du décès prématuré de notre cher ami et collègue, Theo van Banning, Administrateur pour les Pays-Bas. En tant que membre du Conseil d'administration et coordonnateur de la Liste A, Theo a fait preuve d'un engagement sans faille et d'un enthousiasme des plus précieux pour le FIDA, ses bénéficiaires et tous ses pays membres. Il nous manquera cruellement, et nous transmettrons à sa famille et à ses collègues les nombreux témoignages de compassion, de respect et d'admiration que nous avons reçus.

Il s'agit non seulement de la dernière session du Conseil pour 2008 mais aussi de la dernière session du Conseil dans sa composition actuelle. À cette occasion, je tiens à remercier chacun d'entre vous de l'excellence des travaux accomplis ces trois dernières années et de l'intérêt constant que vous avez manifesté pour le FIDA et sa mission.

Permettez-moi également de prendre un instant pour dire au revoir à plusieurs fonctionnaires qui quitteront le FIDA au cours des prochains mois.

M. Uday Abhyankar, dont le visage est connu de vous tous, travaille au Fonds de longue date, puisqu'il y est entré en 1987. Au fil des années, sa contribution aux travaux du Fonds a été incommensurable. Dernièrement, en tant que Conseiller spécial, il a joué un rôle énergique et fondamental au sein de l'équipe dirigeante du FIDA, prodiguant avis et conseils à chacun d'entre nous. Constamment à l'écoute des pays membres et du personnel du FIDA, il a contribué à l'instauration de partenariats solides, aussi bien au sein du système des Nations Unies qu'avec d'autres institutions financières internationales. Représentant avec compétence le Fonds auprès de diverses instances internationales, il a été pour moi un allié fiable et précieux lorsque j'ai participé au Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système et à l'occasion de bien d'autres initiatives importantes. Je suis sûr que vous vous associez tous à moi pour remercier Uday de son immense dévouement à la cause du FIDA et lui souhaiter un plein succès à l'avenir.

Plus discret, peut-être, mais non moins crucial et indispensable a été le rôle de mon assistante de direction, Mme Susan Baraldi, qui a démarré sa carrière au FIDA en 1986. Susan est maintenant sur le point de partir à la retraite. Je tiens à lui rendre hommage pour son aide si précieuse, son heureux caractère et son dévouement à mon égard ainsi qu'à l'égard du FIDA et de nombreux membres du Conseil d'administration. D'une fiabilité inaltérable, elle a tenu une place fondamentale au sein du Bureau du Président. Mes plus vifs remerciements, Susan.

Certains d'entre vous connaissent peut-être M. Vincenzo Valentini, le chauffeur du FIDA, sur lequel également, dans un autre registre, j'ai toujours pu compter. Vincenzo prendra sa retraite au début de l'année prochaine après trente années dans ses fonctions actuelles. Tout au long de ces huit années, ses services m'ont été des plus précieux, et il a fait preuve d'un dévouement exceptionnel, allant bien au-delà de ses attributions. Je tiens à lui rendre hommage ici.

Permettez-moi encore de dire quelques mots puisque cette session du Conseil d'administration est la dernière que je présiderai. Ensemble, nous avons accompli une œuvre immense. Nos progrès peuvent être mesurés de multiples manières. Nous avons amené les crédits accordés par le FIDA de moins de 400 millions d'USD par an à plus de 700 millions d'USD pour l'année prochaine; plus important encore peut-être, nous avons amélioré la qualité, les résultats et l'impact de nos activités; de plus, nous avons

profondément transformé l'institution et l'avons étoffée. Tout cela n'aurait pas été possible sans votre détermination et votre dévouement.

Les sessions du Conseil d'administration, les sessions de la Consultation sur la reconstitution et l'Évaluation externe indépendante (EEI) du FIDA ont contribué à promouvoir le changement – non pas comme une fin en soi mais dans une optique de renforcement de l'institution. Vous m'avez grandement aidé à avoir une vision globale: pour réformer, donner la priorité aux résultats et à l'impact; faire plus et mieux pour les États membres et, en définitive, pour les populations rurales pauvres – les hommes et les femmes au service desquels nous sommes. Vous m'avez accordé toute votre confiance et m'avez soutenu. Je vous en serai éternellement reconnaissant.

Vous nous avez aidés à nous concentrer sur les questions, les politiques et les stratégies fondamentales, que celles-ci soient générales, thématiques ou pour le pays. Vous avez accordé autant d'importance à la supervision des activités qu'aux suites données aux orientations stratégiques que vous avez fixées, vous assurant qu'elles étaient respectées et que les objectifs étaient atteints. Vous vous êtes fiés à notre propre système d'auto-évaluation, comme le RIDE, et aux conclusions du Bureau indépendant de l'évaluation présentées dans des rapports tels que le RARI, et à celles d'experts externes, formulées à l'issue de processus comme l'EEI. Vous n'avez cessé de scruter les décisions prises par la direction, au sein du Conseil mais aussi, de manière beaucoup plus approfondie, au sein du Comité de l'évaluation et du Comité d'audit. J'estime que vous avez mis en place une structure de gouvernance et de responsabilisation de grande qualité, aussi bien pour la direction que pour l'ensemble de l'institution.

Dans un remarquable esprit de professionnalisme, vous avez su mener des débats positifs et en tenir compte, étudié et appuyé un programme dynamique de réforme, et rares ont été les questions devenant l'objet d'un litige. Vous avez pris conscience du fait que votre temps est trop précieux pour le consacrer à la microgestion et qu'il est plus fructueux – et de loin – de fixer des objectifs et d'assurer le suivi et l'évaluation grâce à un cadre de responsabilisation. De ce fait, j'ai eu une grande satisfaction à travailler avec vous et à présider le Conseil, ainsi qu'à tirer de véritables enseignements de vos connaissances, de votre expérience et de vos points de vue très divers. Tous ces éléments viennent accentuer ce qui fait la force du FIDA. Je vous suis donc très reconnaissant de votre appui et je vous en remercie. Vous continuerez, sans aucun doute, à guider les activités de cette institution dans la même perspective stratégique: souscrire au changement et à la réforme de manière à aller constamment de l'avant sur la voie du renforcement de la qualité et de la pertinence du FIDA. Le Fonds dispose d'un personnel doté d'une grande faculté d'innovation, hautement dévoué et des plus compétents; sous votre direction avisée, il pourra donner sa pleine mesure. Grâce à vous, le personnel du FIDA s'est acquitté brillamment de sa tâche; il représente l'avenir du FIDA et votre supervision lui permettra d'exploiter pleinement son potentiel. Je vous remercie.

Et pour conclure, permettez-moi de vous souhaiter un bon retour chez vous, une bonne fin d'année et une excellente nouvelle année.